

Corrigé du baccalauréat STAV

Métropole-La Réunion septembre 2018

EXERCICE 1

6 points

La masse en kg d'un lapin en fonction de l'âge x exprimé en semaines est donnée par la fonction f définie sur $[0, +\infty[$ par $f(x) = -4,5e^{-0,06x} + 4,56$.

On désigne par \mathcal{C}_f la courbe représentative de la fonction f dans un repère orthogonal, donnée en **annexe A**.

1. a. Un lapin est abattu le plus souvent à l'âge de 10 semaines.
Sa masse est donc en kilogrammes : $f(10) \approx 2,1$.
- b. L'éleveur a une commande d'un lapin de 3,2 kg.
D'après le graphique, le nombre de semaines sera autour de 20.
Vérification : $f(20) \approx 3,2$.

2. a. On calcule la limite de f en $+\infty$.

$$\left. \begin{array}{l} \lim_{x \rightarrow +\infty} -0,06x = -\infty \\ \text{on pose } X = -0,06x \\ \lim_{X \rightarrow -\infty} e^X = 0 \end{array} \right\} \text{ donc } \lim_{x \rightarrow +\infty} e^{-0,06x} = 0 \text{ donc } \lim_{x \rightarrow +\infty} f(x) = 4,56$$

- b. On peut donc dire que le poids limite d'un lapin est de 4,56 kg.
3. On note f' la dérivée de la fonction f sur $[0 ; +\infty[$.
 - a. Pour tout réel x de $[0 ; +\infty[$, $f'(x) = -4,5 \times (-0,06) e^{-0,06x} + 0 = 0,27 e^{-0,06x}$.
 - b. Pour tout réel X , on sait que $e^X > 0$ donc $f'(x) > 0$ sur $[0 ; +\infty[$.
On en déduit que la fonction f est croissante sur $[0 ; +\infty[$.
 - c. En vieillissant, le lapin grossit donc la fonction f donnant la masse du lapin est croissante.

EXERCICE 2

8 points

Une entreprise spécialisée dans la fabrication de tartes aux pommes, indique sur l'emballage de ses produits, la mention « au moins 50 % de fruits bio ».

Une étude statistique a établi que :

38 % des fruits livrés à l'entreprise sont « bio ».

Parmi les fruits « bio », 95 % sont sélectionnés pour la fabrication des tartes.

Parmi les fruits « non bio », 45 % sont sélectionnés pour la fabrication des tartes.

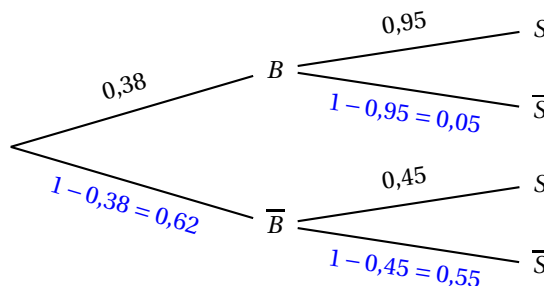
Partie A

On prélève dans le stock de l'entreprise un fruit au hasard, on note :

B l'événement : « le fruit est bio ».

S l'événement : « le fruit est sélectionné pour la fabrication des tartes ».

1. On représente la situation à l'aide d'un arbre de probabilités.



2. La probabilité que le fruit soit « bio » et sélectionné pour la fabrication des tartes est $P(B \cap S) = P(B) \times P_B(S) = 0,38 \times 0,95 = 0,361$.
3. D'après la formule des probabilités totales : $P(S) = P(B \cap S) + P(\overline{B} \cap S) = 0,361 + 0,62 \times 0,45 = 0,64$.
4. a. La probabilité que le fruit choisi soit « bio » sachant qu'il est sélectionné pour la fabrication des tartes est $P_S(B) = \frac{P(B \cap S)}{P(S)} = \frac{0,361}{0,64} \approx 0,564$.
b. Parmi les fruits sélectionnés, il y a une probabilité de 0,564 que le fruit soit bio, ce qui fait une proportion de 56,4%, donc la probabilité est en accord avec la mention indiquée sur l'emballage des tartes « au moins 50 % de fruits bio ».

Partie B

On s'intéresse à la masse en grammes des tartes fabriquées. On désigne par X la variable aléatoire qui, à chaque tarte prélevée au hasard dans la chaîne de fabrication, associe sa masse exprimée en grammes. On admet que X est distribué suivant la loi normale de paramètres $\mu = 500$ et $\sigma = 4$.

1. Dans un premier temps, l'entreprise ne commercialise que les tartes dont la masse est comprise entre 496 et 504 grammes.
 - a. On admet que $P(X \leq 496) = 0,159$. L'aire correspondant à cette probabilité est hachurée sur le graphique donné en annexe B.
 - b. $P(496 \leq X \leq 504) = P(\mu - \sigma \leq X \leq \mu + \sigma) \approx 0,683$.
Le pourcentage de tartes conformes est donc de 68,3.
2. L'entreprise se rend compte qu'elle rejette trop de tartes. Elle décide d'assouplir ses règles de commercialisation et accepte à présent les tartes dont la masse est comprise entre 492 et 508 grammes.
La probabilité que la tarte soit commercialisée avec cette nouvelle règle est donc $P(492 \leq X \leq 508) = P(\mu - 2\sigma \leq X \leq \mu + 2\sigma) \approx 0,954$.

Partie C

Dans la chaîne de production fonctionnant normalement, 6 % des tartes ne sont pas commercialisées. Le responsable de la chaîne souhaite savoir s'il est nécessaire de procéder à un réglage de cette dernière. Pour cela, il prélève au hasard 230 tartes. La production est suffisamment importante pour que le choix des 230 tartes puisse être assimilé à un prélèvement avec remise.

1. On fait l'hypothèse que 6 % des tartes ne sont pas commercialisées, ce qui fait une proportion de $p = 0,06$. On va tester cette hypothèse sur un intervalle de taille $n = 230$ au moyen d'un intervalle de fluctuation asymptotique à 0,95.
C'est légitime car $n = 230 \geq 30$, $np = 13,8 \geq 5$ et $n(1 - p) = 216,2 \geq 5$.

$$I_{230} = \left[p - 1,96 \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}; p + 1,96 \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}} \right]$$

$$= \left[0,06 - 1,96 \sqrt{\frac{0,06 \times 0,94}{230}}; 0,06 + 1,96 \sqrt{\frac{0,06 \times 0,94}{230}} \right] \approx [0,029; 0,091]$$

2. Sur l'échantillon de 230 tartes prélevées, 16 tartes ne sont pas commercialisées ce qui fait une fréquence dans l'échantillon de $f = \frac{16}{230} \approx 0,070$.
Cette fréquence dans l'échantillon appartient à l'intervalle I_{230} donc il n'y a pas lieu d'envisager un réglage de la machine, au risque de 5 % de se tromper.

EXERCICE 3

3 points

Dans un département, on a recensé les élèves de bac STAV (filles et garçons) suivant quatre options.

- Option AE (Aménagement et Environnement)
- Option T (Transformation)
- Option STE (Sciences et technologies des équipements)
- Option SMR (Services en milieu rural)

Le tableau ci-dessous donne la répartition des élèves en fonction de l'option choisie :

Option \ Sexe	AE	T	STE	SMR	Total
Fille	39	17	34	54	144
Garçon	42	28	45	10	125
Total	81	45	79	64	269

- Dans le tableau, pour le profil STE, il y a 45 garçons pour 79 élèves, ce qui fait $\frac{45}{79} \approx 0,57$.
- On complète le tableau donné en **annexe B**.
Pour AE : $\frac{39}{81} \approx 0,48$ et $\frac{42}{81} \approx 0,52$. Pour SMR : $\frac{54}{64} \approx 0,84$ et $\frac{10}{64} \approx 0,16$.
- Il y aurait indépendance entre l'option choisie et le sexe des élèves s'il y avait la même proportion de filles (ou de garçons) dans chaque option.
Pour T il y a 38 % de filles et pour STE, il y en a 43 %. Donc il y a dépendance entre l'option choisie et le sexe des élèves.

EXERCICE 4

3 points

- On considère la suite (u_n) définie par $u_0 = 10$ et pour tout n , $u_{n+1} = 0,9u_n$.

Ci-dessous un même algorithme est programmé à l'aide de deux calculatrices différentes :

Calculatrice 1

```
PROGRAM : ALGO
:10 → U
:0 → N
:While U > 5
:0.9 * U → U
:N + 1 → N
:End
:Disp N
```

Calculatrice 2

```
====ALGO
10 → U : 0 → N ↓
While U > 5 ↓
0.9U → U ↓
N + 1 → N ↓
WhileEnd ↓
N
```

(N est la valeur affichée lorsque le programme a été exécuté.)

On lance le programme de la calculatrice une fois. N est alors affiché.

Affirmation 1 : Pour cette valeur de N, $u_N > 5$.

Dans l'algorithme, la boucle tourne tant que $u_n > 5$ donc on sort dès que $u_n \leq 5$.

Affirmation 1 fausse.

- On note \mathcal{C}_f la courbe représentative de la fonction logarithme népérien dans un repère $(O; \vec{i}, \vec{j})$

Affirmation 2 : L'équation de la tangente à \mathcal{C}_f au point d'abscisse 1 est : $y = x - 1$.

La tangente au point d'abscisse a a pour équation $y = f'(a)(x - a) + f(a)$.

$f(x) = \ln(x)$ donc $f(1) = \ln(1) = 0$, et $f'(x) = \frac{1}{x}$ donc $f'(1) = 1$.

L'équation est donc $y = 1(x - 1) + 0$ soit $y = x - 1$.

Affirmation 2 vraie.

3. Une urne contient 13 boules noires et 7 boules blanches. On procède à un tirage avec remise de 5 boules. Soit X la variable aléatoire égale au nombre de boules blanches extraites lors de ces 5 tirages.

Affirmation 3 : $P(X = 3) < P(X = 4)$

Sur 20 boules, il y en a 7 blanches, donc, lors d'un tirage d'une boule, la probabilité d'obtenir une boule blanche est $p = \frac{7}{20} = 0,35$.

On procède à un tirage avec remise de 5 boules donc la variable aléatoire X qui donne le nombre de boules blanches extraites lors de ces 5 tirages suit la loi binomiale de paramètres $n = 5$ et $p = 0,35$.

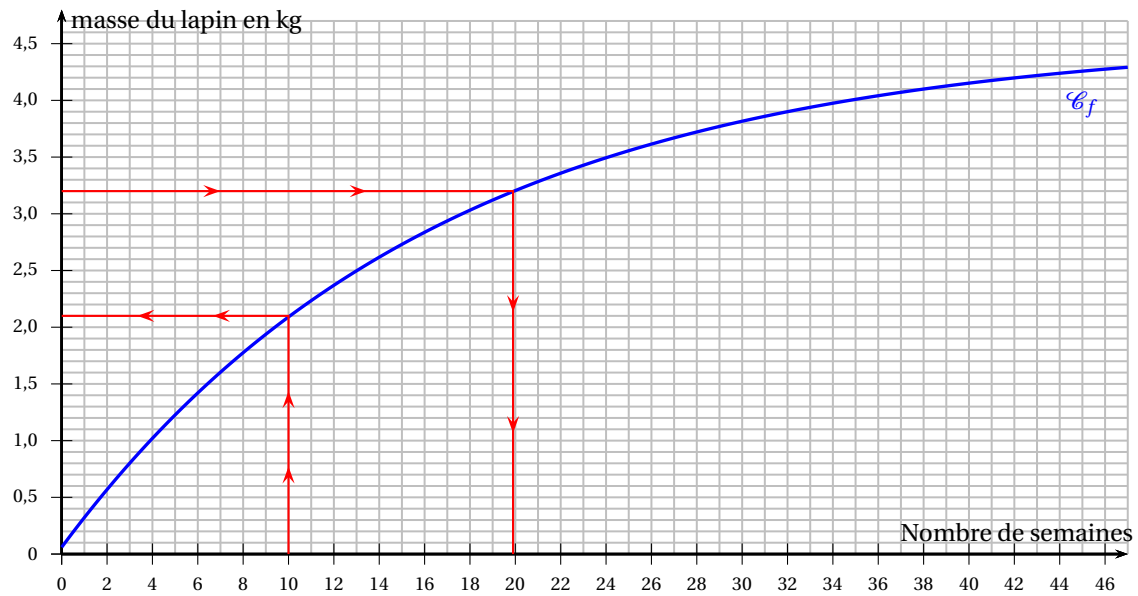
Pour k entier entre 0 et 5, $P(X = k) = \binom{5}{k} p^k (1 - p)^{n-k}$ donc :

$$P(X = 3) = \binom{5}{3} \times 0,35^3 \times 0,65^2 \approx 0,18 \text{ et } P(X = 4) = \binom{5}{4} \times 0,35^4 \times 0,65^1 \approx 0,05$$

Affirmation 3 fausse.

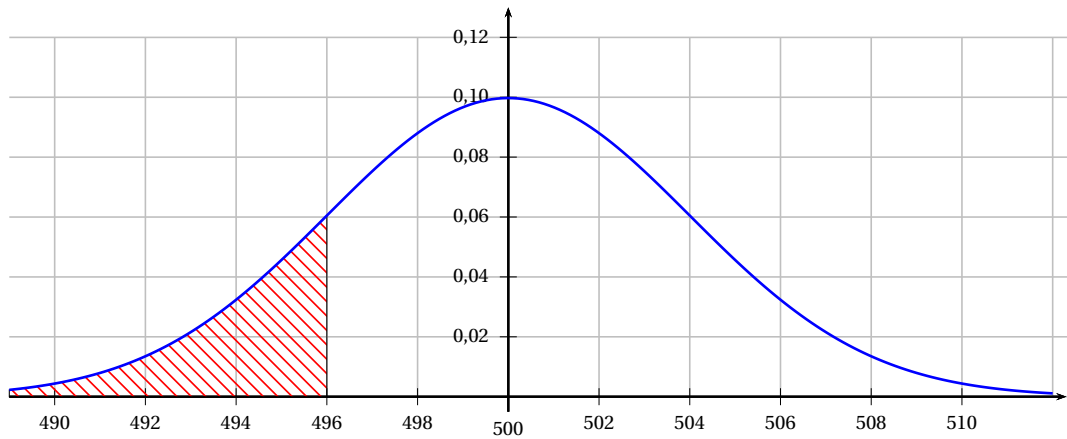
ANNEXE A (à compléter et à rendre avec la copie)

EXERCICE 1

Courbe représentative de la fonction f 

ANNEXE B (à compléter et à rendre avec la copie)

EXERCICE 2 :



EXERCICE 3 :

Option \ Sexe	Profil colonne AE	Profil colonne T	Profil colonne STE	Profil colonne SMR	Profil colonne marginal
Fille	0,48	0,38	0,43	0,84	0,54
Garçon	0,52	0,62	0,57	0,16	0,46
Total	1	1	1	1	1